

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc

Rejoignez un réseau de professionnels mobilisés pour mettre en avant la destination Versailles Grand Parc et l'expérience de séjour de vos clients ! Adhérer à l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc c'est : plus de visibilité, plus de promotion, plus de simplicité et un accompagnement qualifié.

• Devenez partenaire de l'Office de Tourisme de Versailles

L'année 2024 sera une année chargée de grands événements, nous souhaitons vous garantir une visibilité optimale et des services adaptés à vos activités.

Notre ambition : renforcer la promotion de vos offres et de notre destination en vous proposant une gamme de service complète détaillée dans le guide des services joint. Nous serons engagés et travaillerons main dans la main toute l'année.

Nous vous proposons **2 formules d'adhésion** au choix :

Le pack PRO : • 130€ pour les professionnels du tourisme ;
• 85€ pour les commerçants.

Le pack MICE : • 346€.

Adhérez dès maintenant et n'oubliez pas de :

- nous communiquer les informations relatives à votre établissement et/ou vos prestations en vue d'une publication sur le site internet : texte descriptif et photographies libres de droits ;
- mettre à jour vos informations et nous informer de toute modification de votre activité (fermeture exceptionnelle, changement d'horaires, changement de propriétaire, etc.) ;
- accepter la publication d'avis en ligne sur notre site internet ;
- répondre à toute réclamation transmise par nos soins (et nous en transmettre la copie)

• Je souhaite adhérer

Nom commercial :

Nom de l'entité juridique (si différent) :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

E-mail : **Téléphone :**

Nom de la personne en charge de l'adhésion :

Je soussigné(e)

Représentant la société

Souhaite adhérer à l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc, et choisit :

Pack PRO

- 130€
- 85€

Pack MICE

- 346€

Règlement par :

- Chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme
- Virement bancaire (A effectuer sur le compte **BNP IBAN : FR76 3000 4014 1200 0100 9943 747 / BIC : BNPAFRPPIFO** en précisant votre dénomination commerciale et la mention « Adhésion 2024 »)

Date et signature :

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc

• A qui s'adresse l'adhésion ?

L'adhésion à l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc s'adresse aux commerçants et aux professionnels proposant au moins une activité touristique sur le territoire de Versailles Grand Parc ou dont l'établissement et/ou le siège social se situe dans la communauté de communes. Les particuliers et associations peuvent également adhérer à notre Office de Tourisme : n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

• Comment adhérer ?

Pour adhérer, il vous suffit de remplir ce formulaire accompagné de votre règlement et de le retourner :

- par mail à l'adresse : **qcognioul@ot-versailles.fr**
- par voie postale à l'adresse : **1 BIS Rue du Jeu de Paume, 78000 Versailles** à l'attention de Quentin Cognioul-Héreng

Une fois votre bulletin reçu, vous recevrez par mail un questionnaire à remplir pour que nous puissions avoir les informations nécessaires pour compléter votre fiche sur notre site internet. Jointe à ce questionnaire, une autorisation d'emprunt photographique vous sera envoyée pour l'utilisation de photos choisies par vos soins à ajouter sur votre fiche.

En plus du bulletin d'adhésion, joignez les pièces justificatives suivantes en fonction de votre activité :

- **Hôtels et résidences de tourisme** : une copie du classement Atout France si votre établissement est classé
- **Meublés et chambres d'hôtes** : consultez la réglementation en vigueur dans votre commune d'implantation et joignez une pièce justificative de votre déclaration
- **Commerçants** : Votre code APE commençant par 47

Merci de remplir impérativement un formulaire par établissement / activité.

Une fois ces éléments et votre règlement reçus, nous pourrons vous confirmer votre adhésion. Une facture vous sera transmise dans les plus brefs délais de la part de notre service adhésion.

• Nos tarifs

Nos tarifs varient en fonction du pack que vous choisissez.

Le tarif du pack PRO n'est pas soumis à TVA, puisqu'il s'agit d'une simple cotisation.

Le pack MICE est compris la cotisation de 130€, ainsi qu'un encart dans la brochure Tourisme d'Affaires d'un montant de 180€ HT (soit 216€ TTC).

• Besoin de plus de renseignements ?

N'hésitez pas à consulter notre guide des services pour plus d'information sur les différentes options.

Vous pouvez également nous contacter par mail **qcognioul@ot-versailles.fr** ou par téléphone **01.30.21.66.88**.

Destination
VersaillesGrandParc

Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc

Siège Social : 1 bis rue du Jeu de Paume - 78 000 Versailles - Tel. +33 (0)1 30 21 21 68

Accueil et information : Tel. +33 (0)1 39 24 88 88 - Email : tourisme@ot-versailles.fr

www.versailles-tourisme.com

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° SIRET 785 143 835 000 45 - N° TVA Intracommunautaire FR14785143835 - Code APE 7911 Z N° IM078120017